

La Commission Mixte Cameroun-Nigeria, proche du but

A lire dans ce numéro

EDITO



La Commission Mixte Cameroun-Nigeria, proche du but

FOCUS



La Commission Mixte Cameroun-Nigeria déterminée à finaliser la démarcation d'ici à la fin 2025



3 questions à Lateef Fagbemi, procureur général et ministre de la Justice du Nigeria, chef de délégation - « Je suis très confiant que très bientôt nous aurons cette question résolue »



Interview Abdel Rahmane
Diop, Chef de mission
de l'OIM au Cameroun « L'urgence pour nous
aujourd'hui est comment
répondre aux besoins des
populations affectées par la
démarcation »

UNOWAS EN ACTION



RSSG Simão « face aux multiples défis, UNOWAS maintiendra le cap »



La CEDEAO et l'UNOWAS s'engagent à soutenir la participation des jeunes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix



L'Association des Barreaux d'Afrique de l'Ouest en ordre de marche pour défendre l'État de droit et le respect des droits de l'homme

L'ONU EN ACTION



Interview Abdou Dieng, Coordonnateur Résident de l'ONU au Togo - "Les Nations Unies se positionnent comme un partenaire privilégié ..."



La crise humanitaire au Sahel mérite une attention et une action immédiates : qu'attend le monde ?

PORTRAIT



El Hadji Malick Dieye, un jeune géomaticien au service du développement durable en Afrique

SOUSCRIPTION

Pour recevoir la version online et pour toute information concernant le contenu d'UNOWAS Magazine, veuillez écrire un message à l'adresse email ci-dessous:

unowascpio@un.org

SUIVEZ NOUS



unowas.unmissions.org



twitter.com/UN_UNOWAS



facebook.com/UNOWAS



flickr.com/UNOWAS

UNOWAS Magazine est conçu et produit par le Bureau de la Communication Stratégique et de l'Information Publique



Leonardo Santos SIMAO

Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et Chef de l'UNOWAS/CNMC

La Commission Mixte Cameroun-Nigeria, proche du but

La 6ème Session Extraordinaire de la Commission Mixte Cameroun-Nigeria (CMCN) qui s'est tenue à Yaoundé, les 26 et 27 juin dernier, a marqué une étape décisive vers l'achèvement du processus de démarcation de la frontière commune entre les deux pays, initié il y a plus de deux décennies à la suite de la décision de la Cour Internationale de Justice (CIJ).

Malgré les années passées en faisant face à de nombreux défis, le Cameroun et le Nigeria, deux grands pays voisins, ont toujours maintenu le même engagement et le même objectif : une résolution pacifique du différend frontalier dans l'intérêt des deux peuples, à travers le dialogue et la concertation.

Il ne serait pas exagéré de souligner que l'engagement continu des deux pays a été insufflé lors de la création de la Commission Mixte Cameroun-Nigeria, le 15 novembre 2002, par Son Excellence Paul Biya, Président de la République du Cameroun, son Excellence Olusegun Obasanjo, alors Président de la République fédérale du Nigeria, et de feu Kofi Annan, alors Secrétaire Général des Nations Unies. Cette vision sage et pragmatique a

servi- et continue- de servir de guide pour les deux pays et leurs délégations au sein de la CMCN pour dépasser les difficultés et les convertir en solutions et accords, et ce dans l'intérêt des deux peuples voisins.

En tant que Président de la Commission Mixte Cameroun-Nigeria, j'ai pu, lors de la 6ème Session Extraordinaire de Yaoundé, apprécier la qualité du dialogue entre les deux délégations, ainsi que la détermination manifestée par S.E.M. Michel Zoah, chef de la délégation du Cameroun, et S.E.M. Abdelattif Fagbemi, SAN, ministre de la Justice et chef de la délégation du Nigeria, pour résoudre les points de désaccords en suspens, et conclure le processus de démarcation d'ici la fin de l'année 2025.

Cet engagement partagé a également permis de mettre en place une approche commune pour soutenir les populations affectées par les travaux de démarcation. A cette fin, l'équipe pays des Nations Unies au Cameroun, notamment l'Organisation International de la Migration (OIM), a finalisé un rapport évaluant les besoins socio-économiques des populations. Un rapport similaire sera finalisé

dans les prochains jours par l'OIM, au Nigeria. De leurs côtés, le Cameroun et le Nigeria ont d'ores et déjà annoncé qu'ils apporteraient l'aide nécessaire à leurs populations. En effet, la démarcation ne sera réellement achevée que si elle prend en compte le sort des populations affectées par les activités de démarcation. L'aspect humain dans chaque processus de délimitation de frontières est fondamental, car il constitue le socle du vivre ensemble et de la paix entre les deux communautés.

Incontestablement, la 6ème Session Extraordinaire de la Commission Mixte Cameroun-Nigeria, a franchi un pas important grâce à l'engagement des deux délégations et de leurs pays.

Nous devons-tous ensemble-redoubler nos efforts pour les accompagner dans les derniers 36 kilomètres qui restent sur un tracé de frontière estimé à 2100 kilomètres. Nous devons également les soutenir pour mobiliser les ressources financières, nécessaires à la réalisation des projets socio-économiques dont ont besoin les deux populations affectées par les travaux de démarcation.

UNOWAS

- UNOWAS, Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, a été établi en 2002 en tant que mission politique spéciale régionale du Département des Affaires Politiques et de la Consolidation de la Paix (DPPA) des Nations Unies.
- UNOWAS est dirigé par un Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.
- UNOWAS met en oeuvre le mandat donné par le Conseil de sécurité pour prévenir les crises et des conflits à travers un rôle actif dans la diplomatie préventive, les bons offices, et la médiation politique.
- Le mandat d'UNOWAS couvre 15 pays : Bénin, Burkina Faso, Cabo-Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.
- UNOWAS travaille en étroite collaboration avec les différentes entités des Nations Unies et les partenaires régionaux et internationaux, notamment la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union du fleuve Mano, la Commission du bassin du lac Tchad, la Commission du golfe de Guinée, le Groupe des Cinq pour le Sahel et l'Union Africaine, pour consolider la paix et prévenir les conflits.
- UNOWAS soutient les 15 pays dans leurs efforts pour consolider la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et de l'état de droit, et l'intégration du genre dans les initiatives de prévention et de gestion des conflits.
- UNOWAS soutient les institutions sous-régionales et les États dans leurs efforts à faire face aux menaces transfrontalières et transversales qui pèsent sur la paix et la sécurité dans la sous-région. UNOWAS contribue également à l'analyse et l'évaluation de l'impact du changement climatique sur la sécurité et la stabilité dans la sous-région.
- UNOWAS contribue à la mise en œuvre de la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS) pour soutenir les pays du Sahel à faire face aux multiples défis sécuritaires, de développement, la gestion des effets du changement climatique et la promotion du développement durable.
- Le Représentant spécial du Secrétaire général est également le Président de la Commission Mixte Cameroun-Nigéria (CMCN), créée pour faciliter la mise en œuvre de l'arrêt rendu en 2002 par la Cour internationale de justice (CIJ) sur le différend frontalier entre le Cameroun et le Nigéria.
- La CMCN appuie le travail de démarcation de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria. Elle soutient la réponse aux besoins des populations affectées par les travaux de démarcation. Depuis sa création, la CMCN a démarqué 2050 km sur un tracé de frontière estimé à 2100 km et a construit 2213 bornes frontières sur un total estimé à 2969.

Mme Barrie Freeman, prend fonction en tant que Représentante spéciale adjointe



Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a annoncé le 10 mai 2024 la nomination de Mme Barrie Freeman des États-Unis au poste de Représentant spécial adjoint pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Mme Freeman qui a pris fonction le 11 juin 2024, apporte à ce poste plus de 30 ans d'expérience dans le domaine de la paix et de la sécurité. Elle a été depuis 2021 représentante spéciale adjointe de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Avant cela, de 2018 à 2021, elle a occupé le poste de directeur adjointe et directeur politique du Bureau d'appui à la consolidation de la paix du Département des affaires politiques et de consolidation de la paix. Mme Freeman a aussi été cheffe de cabinet et, directrice des affaires politiques de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA).

16ème Réunion du Comité de pilotage de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel



Intervenant à l'ouverture de la 16ème réunion du Comité de pilotage de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel qui s'est tenue les 24-25 juin à Dakar, au Sénégal, le Représentant spécial du Secrétaire général, Leonardo Santos Simao, a encouragé le système des Nations Unies à adapter ses opérations au contexte encours au Sahel, et a souligné l'importance les partenariats régionaux, notamment avec la CEDEAO, l'Union Africaine, l'Union du Fleuve Mano et l'Initiative d'Accra, entre autres. « Les partenariats régionaux sont essentiels pour relever les défis auxquels la région est confrontée : transitions politiques, terrorisme, insécurité, » a-t-il indiqué.

UNOWAS a participé à la 57ème réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies sur la sécurité en Afrique centrale



Le 24 mai, UNOWAS a participé à Luanda, en Angola, à la 57ème réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale. La réunion a abordé la situation sécuritaire en Afrique centrale et les moyens et approches nécessaires à mettre en place pour y faire face, notamment à travers le renforcement des partenariats régionaux. Lors de sa prise de parole, le Représentant spécial du Secrétaire général, Leonardo Santos Simao a parlé de la criminalité transnationale organisée et de l'insécurité maritime dans le Golfe de Guinée et leurs liens avec le terrorisme au Sahel. A cet égard, il a souligné l'importance de l'Architecture de Yaoundé sur la sécurité maritime dans le golfe de Guinée et de l'Initiative d'Accra en tant que mécanismes utiles pour lutter contre ces fléaux.

UNOWAS et MONUSCO organisent un atelier pour renforcer les capacités des acteurs de la Réforme du Secteur de la Sécurité au Congo



Du 2 au 5 juillet, s'est déroulé à Dakar, un atelier d'échange d'expériences sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS), organisé par UNOWAS et MONUSCO au profit des acteurs de la sécurité de la République Démocratique du Congo. Dans le cadre de la Résolution 2717 qui appelle la MONUSCO à donner un appui au renforcement des capacités des institutions de sécurité congolaises, une équipe mixte d'acteurs congolais de la sécurité, se sont imprégnés des leçons apprises et des bonnes pratiques des processus de RSS en application dans d'autres pays africains à travers divers échanges. Les participants ont également partagé leurs analyses à travers des études de cas de RSS dans des contextes de paix, d'après-crise et de crise en Afrique de l'Ouest : Gambie, Guinée, Mali, Sénégal et Côte d'Ivoire.





La Commission Mixte Cameroun-Nigeria déterminée à finaliser la démarcation d'ici à la fin 2025



Lors de la 6ème Session extraordinaire de la Commission Mixte Cameroun-Nigeria (CMCN), tenue à Yaoundé les 26 et 27 juin 2024, les deux parties ont choisi la voie du dialogue pour résoudre les différends restants concernant la délimitation de leur frontière commune qu'ils souhaitent achever d'ici la fin de 2025.

C'est une avancée déterminante vers l'achèvement du processus de démarcation de la frontière commune initié il y a plus de deux décennies par la Commission Mixte Cameroun-Nigeria.

La Session extraordinaire réunie à Yaoundé durant deux jours a permis aux deux délégations de d'échanger sur les points de désaccords et de décider de la marche à suivre devant mener à la délimitation définitive de leur frontière commune.

Sous l'impulsion de son Président, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Leonardo Santos Simão, la Commission Mixte a décidé de ne plus saisir la Cour internationale de Justice (CIJ) pour l'interprétation du texte en ce qui concerne la résolution des trois points de désaccord en suspens.

Ces points, à définir, se situent sur les derniers 35 km de frontière des 2100 km et concernent les villages de Kodja et Rhumsiki ainsi qu'une borne dont l'emplacement est contesté. D'un côté, la région de l'Extrême-Nord camerounais. De l'autre, celle nigériane de l'Adamawa. Pour les deux villages, le tracé datant de 1906 est à revoir, car un village s'est développé plus vers le Nigeria, un autre vers le Cameroun.

« L'engagement continu des deux pays, des membres de la CMCN, et des différents partenaires pour une résolution pacifique du différend frontalier, est un devoir. Nous devons l'accomplir ensemble pour les deux populations, la paix, la sécurité et la prospérité dans la région et au-delà », a déclaré Mr Simão qui estime qu'il faut éviter de rater une occasion de travailler ensemble pour surmonter des difficultés de parcours.

Faisant écho à cet engagement continu, les deux parties ont également adopté une feuille de route visant à achever la démarcation de la frontière d'ici la fin de l'année 2025.

« Bientôt tout cela sera derrière nous, car les deux parties ont exprimé leur volonté de conclure ce dossier à l'amiable et de manière qui soit bénéfique pour les deux parties. Nous voulons parvenir à une situation où il n'y a ni vainqueur, ni vaincu. Je me réjouis de

l'attitude des deux parties, » a déclaré Mr. Lateef Fagbemi, SAN, ministre de la Justice et chef de la délégation du Nigeria, à la fin des deux jours de travaux.

Notant la nécessité d'apporter une aide substantielle aux populations affectées par les travaux de démarcation. la Commission Mixte s'est félicitée du soutien des agences des Nations Unies et, en particulier, celui de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), au Cameroun, qui a fourni un rapport sur l'évaluation des besoins des populations affectées par la démarcation dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua. Un rapport similaire au Nigeria couvrant les États de Cross River, de Borno et d'Adamaoua est en phase de finalisation.

« Le système des Nations Unies au Cameroun, est totalement déterminé et engagé à accompagner les efforts de la Commission mixte Cameroun-Nigeria, à faire de telle sorte que le vivre ensemble, la paix, la stabilité le long des frontières soient assurés. Nous continuerons de travailler aussi avec les autres partenaires au développement, de telle sorte que les besoins

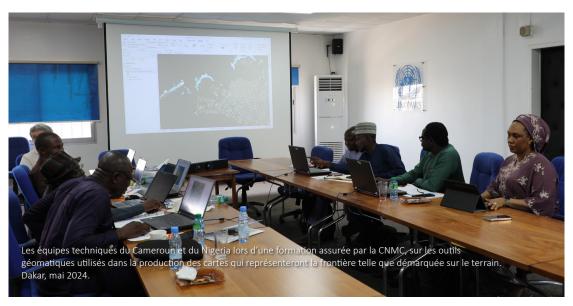


L'engagement continu des deux pays, des membres de la CMCN, et des différents partenaires pour une résolution pacifique du différend frontalier, est un devoir. Nous devons l'accomplir ensemble pour les deux populations, la paix, la sécurité et la prospérité dans la région et au-delà

qui ont été évalués pour ces populations puissent être inscrits dans les programmes et projets des différents partenaires au développement, mais aussi encourager et travailler en termes de plaidoyer pour que l'évaluation de ces besoins soit inscrite également dans les budgets nationaux, » a souligné le Coordinateur Résident des Nations Unies au Cameroun, M. Siaka Coulibaly.

Selon Abdel Rahmane Diop, Chef de mission de l'OIM au Cameroun, l'Agence des Nations Unies qui a conduit la mission conjointe, OIM, CMCN et la Délégation du Cameroun (DELCAM), pour l'évaluation des besoins dans les régions du Cameroun de l'extrême nord, du nord et d'adamawa, les États-membres ont déjà beaucoup d'activités, beaucoup d'actions, beaucoup de stratégies qu'ils ont prévues pour les populations et les régions affectées. « Donc, une des actions phares pour nous, c'est de faire un plaidoyer afin que ces populations transfrontalières ne soient pas laissées pour compte et qu'elles soient intégrées dans les stratégies nationales existantes, » a-t-il dit.

La Commission Mixte Cameroun-Nigeria, créée pour mettre en œuvre la décision de la Cour internationale de Justice de 2002 sur la péninsule de Bakassi est en passe de d'accomplir un objectif majeur. Un cas unique en Afrique, selon le Président de Commission Mixte, Leonardo Santos Simão.





Lateef Fagbemi, procureur général et ministre de la Justice du Nigeria, chef de délégation

« Je suis très confiant que très bientôt nous aurons cette question résolue. »

1. Quel bilan tirez-vous des conclusions de cette Session extraordinaire ?

Tout d'abord, si vous suivez, avant nous avions initialement 13 zones de désaccord. Nous en avons résolu une dizaine, il en reste trois. Et c'est une réunion de haut niveau que nous avons tenue, qui a réuni des ministres d'un pays et d'un autre pour régler les questions de désaccord restantes. Cela souligne l'importance que nous attachons à ces questions. Et la lecture que je fais de ce qui s'est passé hier, j'ai espoir que très bientôt nous mettrons tout derrière nous, parce que les deux parties ont exprimé leur volonté de conclure cette affaire à l'amiable et de manière à ce que ce cela soit bénéfique pour les deux parties. Et nous voulons parvenir à une situation où il n'y a ni vainqueur, ni vaincu. Et je suis heureux de l'attitude des deux parties. Je suis donc très confiant que très bientôt nous aurons cette question résolue.

2. Et quelles sont les principales priorités pour la CNMC afin de finaliser le processus de démarcation ?

Nous retournons à la sous-commission. Ils se rencontreront et examineront d'un œil critique les trois domaines qui sont en suspens et nous reviendront très bientôt. C'est donc une etape qui nécessite quelques touches techniques. Vous savez, il faudrait refaire la démarcation, la cartographie des zones pour savoir quel côté appartient à quel pays. Voici donc quelques-unes des choses sur lesquelles ils devraient se pencher. Et

comme je l'ai dit, très bientôt, nous aurons les résultats de cet exercice parce que nous nous sommes tous engagés à ce que cette affaire soit réglée le plus tôt possible, au plus tard d'ici 2025.

3. Les activités de démarcation ont touché certaines zones et certaines populations. Quel est votre message aux communautés qui ont été touchées ?

C'était aussi une partie de ce dont nous avons discuté, et nous avons parlé de comment résoudre cette question de telle sorte qu'elle n'aura pas d'incidence négative sur les deux populations du côté du Cameroun, et du Nigeria. Nous essayons de voir comment la cartographie, la démarcation des deux zones n'affecteront pas les activités commerciales et la vie quotidienne des gens dans la région. Et le suis conscient que les deux parties sont également déterminées à faire en sorte que nous mettions en place un développement massif des infrastructures dans les zones touchées. Mais en attendant, je veux lancer un appel aux habitants des deux régions pour qu'ils continuent à vivre en paix. Le Nigeria et le Cameroun ont parcouru un très, très long chemin, donc, celui-ci ne nous divisera pas. Au contraire, cela renforcera notre relation. Et, il n'y a aucun moyen de traiter ce type de questions sans qu'il n'y ait 1 ou 2 points de préoccupation. Ce qui est important, c'est la capacité des deux parties à s'assurer que, cela se fasse de la manière la plus efficace possible. C'est l'intention et nous sommes tous les deux engagés dans cette voie.

La Commission Mixte Cameroun-Nigeria en Action

Activités

Réalisations

Faciliter le retrait des troupes et le transfert d'autorité dans la zone du lac Tchad, le long de la frontière terrestre et dans la presqu'île de Bakassi

La CMCN a facilité le transfert pacifique de l'autorité de Bakassi au Cameroun par le biais de l'Accord de Greentree, conformément à l'arrêt de la Cour Internationale de Justice.

Délimitation de la frontière terrestre et délimitation de la frontière maritime entre les deux pays 2 050 kilomètres de démarcation ont été enquêtés et approuvés par le Cameroun et le Nigeria sur un total d'environ 2 100 kilomètres.

Délimitation de la frontière maritime conformément à l'arrêt de la Cour Internationale de Justice.

Sur un total of 2696 pilliers à mettre en place, 1673 bornes ont déjà été construites et placées.

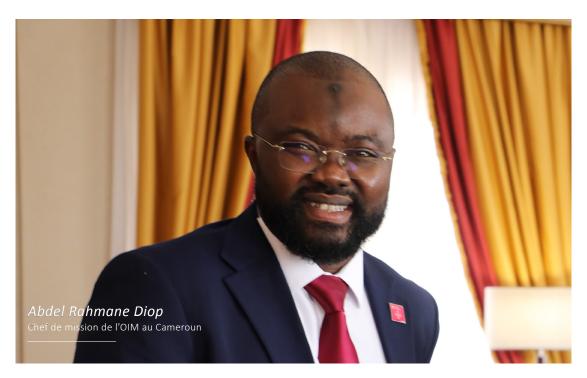
Répondre aux besoins des populations locales dans les zones frontalières affectées par les activités de démarcation

La CMCN, en liaison avec des partenaires, a développé des programmes en faveur des populations pour atténuer les impacts causés par la démarcation.

Faire des recommandations sur le renforcement de la confiance afin de promouvoir les opérations de coopération transfrontalières

La Commission mixte a également approuvé les recommandations de coopération transfrontalière sur les gisements d'hydrocarbures à cheval sur la frontière maritime.

« L'urgence pour nous aujourd'hui est comment répondre aux besoins des populations affectées par la démarcation »



Une mission conjointe de l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM), la Commission Mixte Cameroun-Nigéria (CMCN) et la Délégation du Cameroun (DELCAM) a été effectuée dans les régions du Cameroun de l'extrême nord, du nord et d'adamawa. Objectif : évaluer les besoins des populations affectées par la démarcation de la frontière entre les deux pays. UNOWAS Magazine est allé à la rencontre de M. Abdel Rahmane Diop, Chef de mission de l'OIM au Cameroun. Il nous parle des besoins de ces populations et des actions urgentes à mener.

Le mandat de la Commission mixte Cameroun – Nigeria (CMCN) est de faciliter la mise en œuvre pacifique de la décision de la Cour internationale de justice sur le différend transfrontalier entre les deux pays. Comment est-ce que l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) collabore avec la CMCN?

Il faut d'abord dire que le travail de l'OIM est un travail qui s'inscrit dans un mandat qui lui a été confié par ses États membres. Aujourd'hui, l'OIM compte 174 États membres, dont le Cameroun et le Nigéria. Et nous avons dans nos principes cette volonté de défendre, d'accompagner les pays qui font la coopération Sud-Sud. C'était tout à fait naturel pour l'organisation qui a dans son mandat, la question de gestion des frontières, d'apprécier à sa juste valeur, premièrement, la référence à la Cour internationale de justice pour régler le différend et, deuxièmement, le leadership des deux pays de mettre

en place une commission mixte pour prendre en charge la mise en œuvre de cet arrêté de la Cour.

Donc, notre travail a été de prendre attache avec cette commission et de voir dans quelle mesure l'OIM peut l'accompagner dans la mise en œuvre de son mandat. Premièrement, c'est accompagner les États pour la démarcation et ensuite c'est se concentrer sur les deux dernières composantes de ce mandat qui sont symbolique-

ment ancrées dans le travail de l'OIM, à savoir la prise en charge des populations affectées par la démarcation, et la mise en place d'infrastructures qui vont venir renforcer la confiance entre le Cameroun et le Nigeria.

Il y a eu récemment une mission conjointe financée par l'OIM et la délégation du Cameroun qui a été menée justement pour évaluer les besoins des populations affectées par cette démarcation. Qu'est ce qui a motivé une telle initiative et quelle en est votre appréciation ?

Il faut dire que la motivation de cette initiative, encore une fois, prend sa racine dans le mandat qui a été confié à la Commission mixte Cameroun-Nigéria. Il faut également dire que le Pacte mondial pour les migrations, qui a été adopté par les États membres en décembre 2018, nous sert également de référentiel ici. Il a permis de mettre en place, au niveau des pays, des équipes des Nations Unies pour accompagner les États-membres dans la mise en œuvre de ce Pacte. Pour le cas du Cameroun, nous avons ce que nous appelons le Réseau des Nations Unies pour les migrations. Donc, pour l'OIM, en tant que président de ce réseau des Nations Unies, il s'agissait de mobiliser l'ensemble du système sous la bannière de coordinateur résident pour évaluer les besoins des populations affectées par la démarcation.

Je vous le disais tantôt, ce mandat qui a été confié à la CMCN nous intéresse à plus d'un titre. avant toute intervention, au regard des outils que l'organisation a développé pour comprendre les besoins des populations en mouvement, il était totalement naturel que nous allions sur le terrain pour essayer d'appréhender dans le détail et par secteur les besoins de ces populations affectées par la démarcation.

Donc, le travail a été une mission extrêmement coordonnée et satisfaisante. C'était la mise en œuvre de ce que nous appelons, une approche intégrée des Nations Unies. Nous avons été capable d'amener d'autres agences du système des Nations Unies à travailler ensemble. J'en profite pour saluer le leadership du coordonnateur résident du système des Nations Unies, mais aussi celui du gouvernement camerounais.

Au niveau de Yaoundé, nous les avons réunies, sensibilisées, afin de travailler ensemble et élaborer un questionnaire agréé par l'ensemble des parties prenantes. Nous avons touché les domaines que nous voulions investiguer, à savoir l'eau, l'électricité, la santé et les questions économiques. Donc, ensemble, nous avons élaboré le questionnaire en nous basant sur un outil que l'OIM a développé et agréé par ses États-membres, le displacement Crossing matrix, la matrice de suivi des déplacements, dont un de ses sous-outils, est l'évaluation multisectorielle des besoins des populations.

Ensuite, nous sommes allés au niveau des régions pour rencontrer les gouverneurs les chefs de départements, les maires afin de susciter leur adhésion. Une fois que cela a été fait, la mission a continué pour aller toucher, cette fois ci, les populations ellesmêmes avec micro à leur bouche pour savoir : de quoi elles ont besoin ; comment est-ce que cette démarcation les impacte ; et ce qu'elles attendent précisément des états qui ont le leadership, bien entendu, en matière de prise en charge des besoins des populations.

Vous venez de présenter les résultats de cette mission d'évaluation. Mais quels sont les points saillants ? Que devons-nous retenir ? Ce qu'il faut retenir, c'est que du point de vue de la méthodologie qui a été utilisée, c'est 3000 personnes qui ont été interrogées. Nous avons été dans trois régions au total, l'Extrême-Nord, le Nord et Adamawa du côté du Cameroun. Nous avons visité 70 villages. Nous avons parlé à 3000 personnes avec un ratio de 1000 personnes par région. Nous espérons que c'est représentatif. Bien entendu, ce n'est pas l'entièreté de ces populations, mais cela nous donne une idée.



Nous avons été dans trois régions au total. l'Extrême-Nord, le Nord et Adamawa du côté du Cameroun. Nous avons visité 70 villages. Nous avons parlé à 3000 personnes avec un ratio de 1000 personnes par région. Nous espérons que c'est représentatif. Bien entendu, ce n'est pas l'entièreté de ces populations, mais cela nous donne une idée.

De ces résultats, ce qui ressort, c'est qu'il y a des défis en matière d'accès à l'eau et à l'énergie. 75 % des populations interrogées estiment ne pas avoir d'éclairage public et pas l'électricité au niveau de leur domicile. Mais ce qui est intéressant, c'est de se rendre compte que l'éclairage manque au niveau même de certains services



publics. Les points d'eau ne sont pas éclairés et vous savez très bien ce que cela peut représenter en termes d'enjeu pour la sécurité. Le deuxième point qui est ressorti, c'est la perte des terres agricoles. Vous savez, dans nos pays, le rapport à l'agriculture est plus qu'une question de ressources économiques, c'est quelquefois ancestral et malheureusement, certaines personnes ont perdu leurs terres au nom de la démarcation. Le troisième résultat intéressant à observer, c'est en matière d'accès aux services de santé. Il y a une bonne proportion de la population, 97 % qui ont déclaré avoir accès aux soins primaires. Bien entendu, il y a des manquements en termes d'accès aux agents de santé communautaires, en termes également d'accès à la vaccination.

Donc, il y a un certain nombre de secteurs socio-économiques pour lesquels nous avons notés des gaps qui ont été chiffrés et sectorialisés. Et c'est vraiment important ici. Nous avons pu inventorier et mettre par secteur, les besoins exprimés par les populations elles-mêmes.

Vous venez d'énumérer beaucoup de besoins, quelles sont les prochaines actions urgentes à mener ?

Merci beaucoup pour la question. Nous faisons le plaidoyer auprès nos collègues du Nigéria pour que le même travail puisse être fait afin que la symbiose ou la symphonie qui a animé le Cameroun et le Nigeria dans la gestion de ce dossier puisse se refléter également au niveau de la compréhension des besoins des populations. Pour revenir à votre question, l'urgence pour nous aujourd'hui est comment répondre aux besoins de ces populations affectées par la démarcation. Nous les avons chiffrés et donc nous profitons des visites des hauts représentants du système des Nations Unies ici au Cameroun, pour sensibiliser et chercher leur leadership afin de faciliter la mobilisation des ressources.

Par ailleurs, il faut dire, que nous avons noté que les États-membres de la CMCN ont déjà beaucoup d'activités, beaucoup d'actions, beaucoup de stratégies qu'ils ont prévu par rapport à l'accès à ces populations ou à ces régions. Donc, une des actions phares pour nous, c'est de faire un plaidoyer afin que ces populations ne soient pas laissées pour compte.

Comment faire en sorte que justement les populations transfrontalières soient intégrées dans les stratégies nationales existantes ? Et je vais faire une confidence, mon dernier échange avec le Secrétaire général du ministère du Développement local a permis d'identifier que les plans de développement des communes concernées vont être révisés dans un avenir proche. Et nous avons convenu ensemble qu'il fallait que les maires intègrent dans leurs

plans communaux les besoins de ces populations.

Donc, je pense que ce leadership des Etats est un premier pas important. Le deuxième pas, comme je l'ai dit, est la mobilisation des ressources à travers les événements, que ce soit avec le secteur privé qui est un acteur également cité dans le Pacte mondial pour les migrations, qu'avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Quelle est la prochaine étape ?

La prochaine étape, c'est de porter ce plaidoyer avec les différents partenaires, les différentes parties prenantes que j'ai citées, avec cet espoir que très rapidement nous aurons des positionnements fermes, des montants qui seront promis, et des engagements clairs de la part des partenaires à la fois des Etats, des institutions financières internationales et du secteur privé pour que nous puissions traduire ces besoins en projets et à ce moment, apporter de l'éclairage là où il n'y en a pas. Eclairer les écoles,

construire un point d'eau et y apporter de l'éclairage. S'assurer que les postes que nous avons visités, sont équipés.

Mais au-delà de tout, c'est le volet stratégique. Comment nous nous assurons que l'agenda du secrétaire général des Nations Unies pour des solutions durables au profit des déplacés internes soit concerné ? Comment créer une approche holistique pour que justement, nous ne travaillons pas en isolément, mais que la prise en compte de ces besoins multiples soit comprise de façon holistique et adressée de la même manière ?

Un mot de la fin.

Le mot de la fin, c'est de saluer le leadership du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, qui a été très attentif, très sensible à ce dossier dès sa prise de fonction et qui a montré un leadership extraordinaire. Bien entendu, tous les bureaux de l'organisation de l'OIM du côté de Genève, de Dakar qui couvre l'Afrique

de l'Ouest et du Centre, sont mobilisés pour que les besoins de ces populations soit compris et adressés de la meilleure des manières.



75 % des populations interrogées estiment ne pas avoir d'éclairage public et pas l'électricité au niveau de leur domicile. Mais ce qui est intéressant, c'est de se rendre compte que l'éclairage manque au niveau même de certains services publics.



RSSG Simão « face aux multiples défis, UNOWAS maintiendra le cap »



Installé depuis maintenant un an à la tête de l'UNOWAS et de la CNMC, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Leonardo Santos Simão, n'a pas ménagé ses efforts, ni son énergie pour sillonner les capitales des pays de la sous-région et au-delà.

Rencontrer et écouter tous les interlocuteurs est une nécessité, une priorité au quotidien pour comprendre la nature des difficultés, atténuer et résoudre les tensions, et mieux soutenir les diverses initiatives qui contribuent au renforcement de la paix, l'Etat de droit et le développement dans une sous-région qui, malgré des avancées notables, continue de faire face à de multiples défis.

En coordination constante avec les partenaires régionaux et le système des Nations Unies servant dans les 16 pays que couvre le mandat de l'UN- OWAS, le Représentant spécial agit dans une approche régionale et cordonnée pour trouver, avec les parties concernées, des réponses adéquates à ces multiples défis.

En témoigne son intervention à la 65ème Session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, tenue à Abuja, Nigéria, le 7 juillet dernier. « L'ONU continuera de soutenir les efforts nationaux et régionaux visant à garantir la paix et la stabilité, à renforcer la démocratie et la bonne gouvernance, notamment par le biais de

processus politiques inclusifs, et le développement socio-économique, en mettant l'accent sur l'autonomisation économique des femmes et des jeunes », a-t-il déclaré.

Faisant valoir l'importance d'une approche régionale dans la prévention des conflits, M. Simão a félicité le gouvernement de la Sierra Leone et le All Peoples Congress pour leurs efforts dévoués à trouver des solutions pacifiques à leurs différends, en faisant de l'intérêt du peuple sierra-léonais leur priorité commune. Ce résultat a pu être obtenu grâce aux efforts de



L'ONU continuera de soutenir les efforts nationaux et régionaux visant à garantir la paix et la stabilité, à renforcer la démocratie et la bonne gouvernance, notamment par le biais de processus politiques inclusifs, et le développement socio-économique, en mettant l'accent sur l'autonomisation économique des femmes et des jeunes

la mission conjointe UNOWAS-CE-DEAO-UA qu'il a co-dirigé avec l'ancienne vice- présidente de la République de Gambie, Fatoumata Tambajang, pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord d'unité nationale de la Sierra Leone. Faisant justement écho de la situation qui prévaut en Afrique de l'Ouest et le Sahel, le Représentant spécial a, lors de sa présentation le 12 juillet du rapport du Secrétaire général sur les développements encours dans les pays de la sous-région, fait un point devant les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies.

M. Simão, a dressé un tableau inquiétant de la sous-région marquée, selon lui, par « une insécurité croissante, une aggravation des crises humanitaires, et un manque de coopération forte entre les États pour aborder efficacement les défis, notamment en matière de sécurité ». En effet. l'insécurité, spécialement au Sahel, continue de provoquer une souffrance au sein de la population avec environ sept millions de personnes qui se sont déplacées à l'intérieur de leur pays ou ont fui au-delà des frontières. « Malgré des efforts soutenus et de lourds sacrifices matériels et humains, ces chiffres ont encore augmenté, laissant des millions de personnes dépendantes de l'aide humanitaire, » a martelé le Représentant spécial.

Dans son compte rendu au Conseil, il a souligné que des avancées démocratiques ont pu émerger dans la sous-région, notamment avec la bonne conduite des élections présidentielles au Sénégal, Libéria, et en Mauritanie où il s'était rendu la veille du scrutin présidentiel, le 28 juin dernier, pour une visite de trois jours durant laquelle il a appelé les Mauritaniens « à saisir cette opportunité pour contribuer à la consolidation des acquis démocratiques du pays. »

Cependant, la restriction récurrente de l'espace politique et civique, notamment dans les pays en transition inquiète M. M. Simão « Les régimes de transition ont reporté le retour à l'ordre constitutionnel, faisant craindre une incertitude prolongée. Alors que les organisations de défense des droits humains signalent des exactions contre des civils, de nouvelles lois et politiques ont limité les libertés civiles dans les pays en transition, les allégations de violations des droits humains renforçant les clivages communautaires. » a-t-il alerté les membres du Conseil, avant d'insister que « face aux multiples défis, UNOWAS maintiendra le cap », pour continuer de travailler avec les partenaires nationaux, régionaux et internationaux pour contribuer à la consolidation de la paix, la sécurité et la démocratie, en Afrique de l'Ouest et au Sahel



"Les Nations Unies se positionnent comme un partenaire privilégié aux cotés des autorités et des populations pour répondre aux défis du développement au Togo"



M. Abdou Dieng, Coordonnateur Résident a.i. des Nations Unies au Togo depuis mars 2024, parle du soutien de l'organisation à la solidarité, à la paix, à l'accès aux services sociaux de base, ainsi qu'à la lutte contre l'extrémisme violent et au renforcement de l'État de droit.

Vous occupez les fonctions de RC au Togo depuis mi-mars 2024. Que pouvez-vous nous dire sur ce pays ?

Le Togo est un pays du Golfe de Guinée connu pour sa stabilité politique et sécuritaire. Cette stabilité est perturbée ces dernières années dans sa partie nord par le débordement de la crise au Sahel. Cette situation a entrainé la présence d'environ 37.000 demandeurs d'asile et environ 10.000 déplacés internes.

Le pays vient d'opérer une réforme constitutionnelle caractérisée par le changement de régime politique le faisant passer d'un régime présidentiel à un régime parlementaire. Le Togo sera dirigé sous cette nouvelle constitution par un Président du Conseil qui a plein pouvoir à côté d'un Président de la République qui symbolise l'unité nationale. Tous deux seront élus par le Congrès réunissant l'Assemblée nationale et le Sénat. A la suite des élections législatives et régionales du 29 avril

2024, le pays s'est doté d'une nouvelle Assemblée nationale et des conseillers régionaux parmi lesquels seront issus une partie des sénateurs.

Le Togo a une population estimée à 8 095 498 habitants en 2022, dont 51,3 % de femmes et 48,7% d'hommes et une jeunesse estimée à 75 % de cette population totale. Positionné en tant que hub logistique et économique, le pays connait une reprise de la croissance économique à la suite d'une

baisse globale de la production relative à la pandémie de la COVID 19. La croissance du PIB est d'environ 5,4%.

L'économie du Togo est essentiellement basée sur l'agriculture et son port en eau profonde permettant l'exportation des produits tels que le clinker, les phosphates, le coton et le soja entre autres. Le port permet également le transit des produits manufacturés vers les pays de l'hinterland.

Le système des Nations Unies est présent au Togo depuis longtemps. Quelle évaluation pouvez-vous faire du rôle des Nations Unies et du partenariat avec le gouvernement Togolais?

Les Nations Unies au Togo sont un ensemble de 24 agences dont 14 agences ayant une présence physique et 10 agences non-résidentes.

Les Nations Unies se positionnent comme un partenaire privilégié aux cotés des autorités et des populations pour répondre aux défis du développement au Togo par le renforcement du capital humain, le soutien à l'accès aux services sociaux de base de qualité et la protection sociale ainsi que la promotion d'un cadre de gouvernance institutionnel qui renforce la pérennité des initiatives de développement. De façon plus précise, à travers le Cadre de Coopération pour le Développement Durable 2023-2026, le système des Nations Unies s'est engagé, en s'alignant parfaitement sur la feuille de route gouvernementale 2020-2025, à accompagner le pays dans la réalisation de sa vision d'« Un Togo en paix, une Nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable ».

Pour y parvenir, les Nations Unies accompagnent dans un premier temps le pays dans la définition des orien-

tations stratégiques du pays à travers notamment le Plan national de développement et différents documents de politique sectoriels (éducation, santé, alimentation durable, énergie, environnement...) alignés sur les engagements de l'Etat au niveau international. Ensuite, les agences, fonds et programmes soutiennent la mise en œuvre opérationnelle des politiques nationales en apportant l'expertise et l'appui technique nécessaires, notamment par le biais de la coopération sud-sud et la digitalisation, pour une contextualisation des approches et une appropriation nationale. Les Nations Unies appuient également par des projets à forte valeur catalytique, des actions concrètes sur le terrain qui transforment des vies.

Quelques résultats réalisés en 2023 peuvent être récapitulés ci-dessous :

Le suivi des indicateurs des ODD, la gestion de l'aide, la veille sur le marché du travail et le suivi des maladies animales ont été améliorés à travers la mise en place et/ou actualisation de 4 plateformes digitalisées.

Environ 25 000 enfants sans document administratif ont acquis une identité grâce à la délivrance de jugements supplétifs à travers la création de 70 espaces d'état civil dans la région des savanes.

15 communes ont été outillées dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de développement communaux et le suivi des projets à travers le déploiement de 35 volontaires nationaux.

2500 victimes de violences basées sur le genre ont bénéficié d'une prise en charge holistique (psychologique, médicale et juridique) dans les centres d'écoute. 10% des cas ont été transmis à la justice.

Plus de 2000 personnes dont 668 jeunes, y compris 104 migrants de retour et 572 femmes, ainsi que 35 très petites et moyennes entreprises et 41 coopératives, ont été outillés en entrepreneuriat, renforçant leur compétitivité sur le marché.

72,5 hectares de terres ont été reboisés/restaurés et plus de 160.000 plants ont été mis en terre.

La construction de 24 nouvelles salles de classe et la distribution de matériel scolaires dans 105 établissements ont renforcé la qualité de l'accès à l'éducation et la continuité des apprentissages, y compris pour les élèves déplacés.

Plus de 16 000 enfants de 50 écoles ont bénéficié d'un service de cantine scolaire.

Environ 400 000 personnes ont bénéficié de services et soins de santé sexuelle et reproductive, de soins dans le domaine du VIH-sida, et de Planification familiale.



La construction
de 24 nouvelles
salles de classe
et la distribution
de matériel
scolaires dans 105
établissements ont
renforcé la qualité de
l'accès à l'éducation
et la continuité des
apprentissages, y
compris pour les
élèves déplacés.

2500 victimes de violences basées sur le genre ont bénéficié d'une prise en charge holistique (psychologique, médicale et juridique) dans les centres d'écoute. 10% des cas ont été transmis à la justice.

Plus de 130.000 personnes dont 63.000 femmes ont accès à l'eau potable à travers la réalisation et la réhabilitation de plus de 60 forages.

Quelles sont vos priorités pour cette année ?

Pour cette année 2024, les Nations Unies au Togo entendent travailler prioritairement dans la région des Savanes aux côtés du gouvernement togolais et avec tous les partenaires, donateurs et les populations pour faire face aux problèmes créés par le débordement de la crise au Sahel avec l'arrivée massive des réfugiés et des déplacés internes. Ce, à travers un projet dénommé Programme d'Urgence pour la Région des Savanes (PURS).

Aussi, les priorités des Nations Unies cette année sont-elles alignées sur

celles du gouvernement togolais notamment, la solidarité, la paix, l'accès aux services sociaux de base, la lutte pour l'inclusion de tous, la lutte contre l'extrémisme violent et le renforcement de l'Etat de droit. Ces priorités sont la droite ligne de notre mandat et nos actions sont toutes dirigées en ce sens. En 2024, les Nations Unies prendront en compte les bonnes pratiques et les lecons apprises pour mettre à l'échelle les interventions et accélérer la réalisation des ODD. L'Equipe de pays renforcera les synergies d'intervention à travers des ajustements programmatiques transversaux, tout en s'adaptant à l'évolution du contexte national notamment:

Accompagner davantage les jeunes et les femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat, le développement des activités économiques et le renforcement de l'écosystème des startups.

Accompagner le gouvernement dans le développement de politiques publiques contribuant à la bonne gestion de la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique.

Développer des activités économiques pour réduire la pression sur les ressources naturelles et mettre en place des outils de planification de l'occupation du sol et de gestion des sites à fort potentiel de biodiversité.

Accompagner le Gouvernement dans sa politique de protection sociale.

Soutenir le développement et la mise en œuvre des stratégies et plans d'actions spécifiques dans le domaine des services sociaux et contribuer à un accès équitable aux services sociaux de base.

Renforcer les actions visant à la promotion des droits des personnes à risque d'être laissées pour compte.

Soutenir le dialogue autour de la gouvernance et la cohésion sociale.

Renforcer l'appui au système Données de qualité et désagrégées pour l'aide à la prise de décision.

















CLIMATIQUES





13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE **LES CHANGEMENTS**

15 VIE TERRESTRE

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS

EFFICACES







4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE





11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

INFRASTRUCTURE

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET

T ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT









La crise humanitaire au Sahel mérite une attention et une action immédiates : qu'attend le monde ?



Les souffrances des femmes, des enfants et des hommes à travers le Sahel n'ont fait que s'aggraver au cours des dernières décennies. Le sous-développement et la pauvreté chroniques, ainsi que les crises qui se chevauchent en raison des conflits, de l'insécurité et des impacts du changement climatique, provoquent des niveaux alarmants de faim, de déplacements forcés et de risques pour la santé. La destruction de maisons, d'écoles, de centres médicaux et d'autres infrastructures essentielles, de moyens de subsistance, ainsi que de terres agricoles et de bétail est généralisée. Aujourd'hui, près de 33 millions de femmes, d'enfants et d'hommes au Burkina Faso, au Cameroun, au Tchad, au Mali, au Niger et au Nigéria ont besoin d'une aide humanitaire et d'une protection. Et la vie, vraiment, est un combat quotidien pour la survie au jour le jour.

En environ cinq ans, le nombre d'incidents sécuritaires au Sahel a quintuplé et la crise au Sahel central – Burkina Faso, Mali et Niger – s'étend à la Mauritanie et aux régions septentrionales des pays du golfe de Guinée.

La protection de la vie humaine et des droits fondamentaux et de la dignité des personnes reste le besoin humanitaire le plus urgent au Sahel. Au premier trimestre 2024, on estime que près de 1 350 personnes ont été tuées



Au premier trimestre 2024, on estime que près de 1350 personnes ont été tuées dans des incidents violents au Sahel central dans des incidents violents au Sahel central. Selon le projet Armed Conflict Location and Event Data, ce chiffre n'a cessé d'augmenter ces dernières années et est supérieur de 66 % à celui du même trimestre de l'année dernière.

En plus du nombre de morts, ces attaques contre les civils continuent de déraciner des familles et des villages entiers, parfois à plusieurs reprises, souvent pendant des années et des années. Plus de 7 millions de personnes (7 % de la population du Sahel), principalement des femmes et des enfants, sont actuellement déplacées à travers le Sahel.

Les services de base sont également directement touchés, avec environ 10 000 écoles et 1 200 centres de santé non fonctionnels.

Les différents effets du changement climatique exacerbent les vulnérabilités des populations de la région. Les températures augmentent 1,5 fois plus vite au Sahel que dans les autres parties du monde, et les habitants qui contribuent relativement peu aux émissions mondiales de carbone sont parmi les plus durement touchés par les effets du changement climatique, notamment les inondations, la sécheresse. les températures élevées et la dégradation des terres. L'intensification de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes et des problèmes environnementaux, associée à l'absence de mesures préventives et de stratégies d'adaptation durables dans les communautés de la région, accélère la destruction de la vie et des moyens de subsistance des populations.

Selon les estimations sur la sécurité alimentaire dans la région, 14 % de la population du Sahel (plus de 16 millions de personnes) a du mal à se



Aujourd'hui, près de 33 millions de femmes, d'enfants et d'hommes au Burkina Faso, au Cameroun, au Tchad, au Mali, au Niger et au Nigéria ont besoin d'une aide humanitaire et d'une protection

nourrir pendant la période de soudure actuelle. Cela représente une augmentation de plus de 12 % par rapport à 2023 (+ 1,8 million de personnes).

Au Burkina Faso, au Mali et au Niger, en particulier, l'accès aux personnes dans le besoin est de plus en plus difficile. Les contraintes sécuritaires, logistiques et administratives s'aggravent mutuellement, retardant l'acheminement de l'aide et rendant plus coûteuse ou, dans le pire des cas, empêchant complètement l'acheminement.

En 2023, les opérations d'aide au Sahel ont été généreusement soutenues par les donateurs et les humanitaires ont pu fournir des services vitaux et une protection à environ 15,6 millions de personnes. Cependant, à mesure que les besoins augmentent et que notre capacité à soutenir efficacement les personnes touchées diminue, le financement a également du mal à répondre aux besoins croissants. L'année dernière, les plans de réponse humanitaire pour les six pays du Sahel ont reçu à peine un tiers des fonds nécessaires pour être pleinement mis en œuvre. Pour 2024, au début du mois de juillet, les programmes humanitaires dans les six pays du Sahel

avaient reçu 936,9 millions de dollars, soit moins d'un cinquième des 4,7 milliards de dollars qui seraient nécessaires pour mettre pleinement en œuvre les plans humanitaires de la région.

Pourtant, malgré cet environnement opérationnel complexe, les humanitaires comprennent qu'ils doivent s'adapter pour faire plus avec moins et continuent de faire tout leur possible pour atteindre ceux qui en ont le plus besoin.

Pour appuyer les gouvernements nationaux et partenaires locaux, le secteur humanitaire déploie des approches et des stratégies innovantes pour s'assurer que les communautés elles-mêmes sont au cœur des réponses humanitaires et que l'expertise des partenaires locaux est exploitée, pour exploiter le pouvoir de l'action anticipatoire afin de prévenir et d'atténuer les crises, pour utiliser davantage la technologie et pour développer des approches transfrontalières significatives pour faire face aux crises régionales. Mais sans un financement accru, nous ne serons pas en mesure de sauver autant de vies que nécessaire.

Cette année encore, des millions de personnes à travers le Sahel dépendent de l'aide humanitaire, avec plus d'urgence que jamais. Il y a maintenant une fenêtre d'opportunité que nous ne pouvons pas manquer.

Nous devons mobiliser des ressources et intensifier nos efforts collectifs pour éviter que les crises du Sahel ne s'aggravent et ne s'étendent plus largement.

Contribution de Charles Bernimolin, Chef du Bureau régional d'OCHA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

L'Association des Barreaux d'Afrique de l'Ouest en ordre de marche pour défendre l'État de droit et le respect des droits de l'homme



Soutenu par UNOWAS, la conférence annuelle de l'Association des barreaux d'Afrique de l'Ouest (WABA) qui s'est tenue du 25 au 27 juin 2024, à Cotonou, au Bénin, a adopté ses nouveaux statuts et a élu son nouveau comité exécutif.

La promotion de l'État de droit, le respect des droits de l'homme et l'adhésion aux instruments internationaux des droits de l'homme en Afrique de l'Ouest restent des défis importants surtout dans un contexte de remise en cause de quelques acquis démocratiques à l'échelle ouest africaine.

En dépit de quelques développements positifs ces dernières années, la région continue de faire face à une myriade de difficultés complexes, notamment la faiblesse de la gouvernance, l'instabilité politique et la détérioration de la situation sécuritaire dans certains pays, la restriction de l'espace civique, le musèlement des libertés et des droits fondamentaux, qui s'ajoutent aux perceptions, récurrentes, de manipulation du système judiciaire.

Relever ces défis dans un tel contexte requiert une approche multidimensionnelle et un engagement continu. C'est dans ce sens que l'UNOWAS poursuit ses efforts depuis les conférences régionales tenues en novembre 2011 et septembre 2018, respectivement à Bamako et à Niamey, sur l'impunité, les droits de l'homme et la justice, pour activer la mise en réseau

des acteurs clés tels que les ministres de justice, les magistrats, les organisations de défense des droits de l'homme mais aussi les avocats.

En plus de ses efforts de soutien à la mise en place du Forum des Ministres de la Justice des pays de la Sous-région, UNOWAS a facilité la mise en place d'un réseau des avocats à travers la redynamisation de l'Association des Barreaux d'Afrique de l'Ouest (WABA), établie il y a plus d'une décennie.

Après une première édition qui s'est déroulée en août 2023 à Accra, Gha-

na, UNOWAS a soutenu l'organisation de la conférence annuelle de l'Association des barreaux d'Afrique de l'Ouest (WABA), du 25 au 27 juin 2024, à Cotonou, au Bénin. Réunissant 40 participants, cette réunion a permis l'adoption des nouveaux statuts de la WABA et l'élection de ses membres dirigeants. Désormais, le nouveau Comité Exécutif est composé de cinq personnes dont deux femmes, représentant les trois groupes linguistiques de la sous-région, notamment les barreaux du Mali pour la Présidence, du Libéria pour la Vice-Présidence, du Nigeria pour le Secrétariat Général, de la Guinée Bissau pour le Secrétariat Général Adjoint, et la Sierra Leone pour la Trésorerie.

Maître Ousmane Bouba Traore, Batonnier du Mali, nouveau Président de la WABA, a invité l'ensemble de ses confères de l'Afrique de l'Ouest « à œuvrer pour l'épanouissement de cette nouvelle association faitière qui regroupe les francophones, les anglophones et les lusophones. » Cette réunion a également été une opportunité pour les participants d'échanger sur le rôle de l'avocat dans la quête d'une justice libre et indépendante, du respect des droits de l'homme et de l'état de droit ainsi que la promotion de la gouvernance démocratique.

Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) travaille en étroite collaboration avec les gouvernements nationaux, les organisations de la société civile et les partenaires internationaux pour soutenir la gouvernance démocratique, renforcer l'indépendance de la justice et faire respecter les principes des droits de l'homme. A cette fin, UNOWAS continuera d'apporter son soutien à la WABA pour qu'elle puisse jouer pleinement son rôle dans la défense des intérêts de la corporation, et contribuer à la promotion de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples,

du respect des droits de l'homme, de l'Etat de droit et de la démocratie.

Le nouveau président de la WABA, Maitre Traore, reste optimiste quant au futur de cette association riche de sa diversité, dont « les pratiques professionnelles peuvent être parfois différentes, mais le partage en commun du droit continuera à servir de traits d'union ».



les pratiques professionnelles peuvent être parfois différentes, mais le partage en commun du droit continuera à servir de traits d'union



La CEDEAO et l'UNOWAS s'engagent à soutenir la participation des jeunes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix

À l'initiative de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Sommet de la voix des jeunes pour le changement sous le thème « Innovation numérique, Inclusivité, Croissance régionale, Paix et Stabilité » s'est tenu à Accra, au Ghana, les 5 et 6 juin 2024.

En collaboration avec l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), le Réseau ouest-africain pour la consolidation de la paix (WANEP), l'Agence danoise de développement international (DANI-DA) et le bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), la CEDEAO a organisé le Sommet Jeunes-Voix-pour-Changement. L'objectif était de stimuler l'énergie des jeunes grâce à des innovations numériques pour relever les défis régionaux liés au chômage, à la migration irrégulière, à l'insécurité, aux lacunes en matière d'éducation, aux problèmes de santé, à la pauvreté, à la criminalité, à la mauvaise gouvernance, à la mésinformation et à l'extrémisme violent, entre autres. Il visait également à développer des messages stratégiques clés de la jeunesse ouest-africaine pour le Sommet du futur et les priorités fondamentales à intégrer dans le Pacte de l'avenir.

Pendant deux jours, les jeunes de la sous-région ont analysé la situation actuelle de la paix et de la sécurité dans la région ainsi que le rôle de la technologie dans l'accélération de la stabilité et de la croissance régionales. Ils se sont également penchés sur l'existence d'initiatives peu promues, mais très pertinentes de la part des jeunes dans le domaine du numérique. A l'issue de la réunion, les participants ont



Ils ont également exprimé leur souhait de voir une participation et une implication actives des jeunes dans les discussions politiques et le plaidoyer

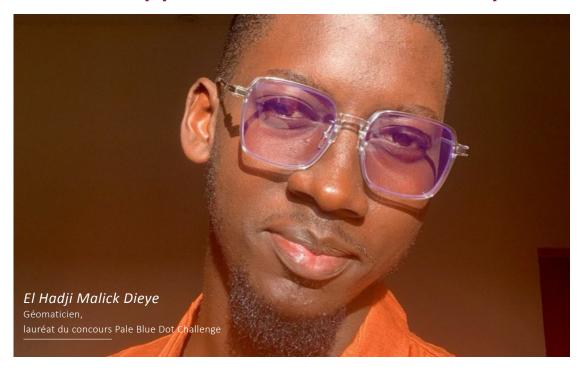
appelé à la création de pôles d'innovation pour les jeunes dans les Etats membres de la CEDEAO, à un investissement plus important dans l'entrepreneuriat numérique ainsi qu'à l'initiation d'actions de terrain pour renforcer la paix et la sécurité grâce au numérique. Ils ont également encouragé les gouvernements nationaux à faire preuve de la volonté politique nécessaire pour l'adoption de technologies de l'information et de la communication (TIC) transformatrices susceptibles d'améliorer la région grâce à la création d'emplois dans des secteurs essentiels tels que l'agriculture, la sécurité et les télécommunications.

Dans leur déclaration en 40 points, les jeunes se sont également positionnés pour tirer le meilleur parti et utiliser judicieusement les médias sociaux et les réseaux sociaux pour créer des emplois, tout en tirant parti de ces plateformes pour la promotion de campagnes de plaidoyer visant à atteindre un plus large éventail de jeunes esprits. Ils ont également exprimé leur souhait de voir une participation et une implication actives des jeunes dans les discussions politiques et le plaidoyer, conformément à la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies et à la Vision 2050 de la CEDEAO.

Les défis auxquels sont confrontés les jeunes de la région sont importants et comprennent l'accès limité à une éducation de qualité, les taux de chômage élevés et l'impact des conflits et de l'insécurité sur leurs communautés. Pour relever ces défis, la CEDEAO, et UNOWAS qui a pris part au sommet dans le cadre de son mandat visant à promouvoir le rôle de la technologie numérique dans la croissance économique, la promotion de la paix et de la stabilité, et l'autonomisation de la jeunesse de la sous-région, adoptent une approche globale et collaborative qui combine le développement des compétences et la création d'opportunités économiques, tout en promouvant la participation des jeunes à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix.



El Hadji Malick Dieye, un jeune géomaticien au service du développement durable en Afrique



El Hadji Malick Dieye, jeune géomaticien Sénégalais de 25 ans, il est l'un des lauréats du concours Pale Blue Dot Challenge qui est une compétition internationale créée par la NASA, la Mission américaine auprès des organisations internationales à Vienne, Driven Data, et le Bureau des affaires spatiales des Nations unies, avec l'objectif de faire développer des visualisations, à l'aide de données d'observation de la Terre, qui contribueraient à faire progresser les objectifs de développement durable de faim zéro, d'eau potable et d'action climatique. Portrait d'un jeune pas comme les autres.

El Hadii Malick n'aurait iamais imaginé, dans sa tendre enfance, devenir un jour géomaticien. C'est un jour, après une année perdue à l'université de Saint-Louis pour cause de grèves répétitives, au tournant d'une discussion avec son père, lui-même géomaticien, qu'il commence à développer une passion pour l'univers de la technologie géospatiale. Il décide alors de suivre les pas et conseils de son père, et passe en 2019, avec succès, le concours d'entrée au Centre d'Entreprenariat et de Développement Technique Sénégal-Inde. El Hadji Malick, réussit avec brio son cursus de formation en géomaticien, en terminant avec une moyenne de 19,83/20 lors de la présentation de son projet intégrateur sur « l'apport de la Géomatique à l'analyse de l'impact du Bus Rapid Transit ». Pour information, le Bus Rapid Transit est un projet révolutionnaire, soutenu par la Banque mondiale, qui vise à résoudre les problèmes de transport des habitants de Dakar et à améliorer leur qualité de vie avec la mise en circulation d'un réseau de bus électriques.

La géomatique est donc une affaire de famille pour El Hadji Malick. Avec

une passion mal dissimulée, il nous raconte que la géomatique est née du « besoin de représenter, de spatialiser ou de modéliser un phénomène dans l'espace et dans le temps ». En fait, la géomatique est une combinaison des mots « géographie » et « informatique » et elle a pour objectif principal « d'aider à la prise de décision, pour un meilleur cadre de vie ou pour optimiser des ressources bien déterminées, ou encore contribuer au suivi d'un phénomène particulier comme la déforestation, les épidémies ou encore l'urbanisation », déclare-t-il avant de nous donner plus de détails sur le processus qui va de l'acquisition, au croisement et traitement des données, l'analyse et la décision, et sur le système d'information géographique.

Avec entrain, El Hadji nous fait entrer dans son univers, quelque peu méconnu du grand public, qui pourtant est d'une grande utilité pour le monde, particulièrement le continent africain, d'autant plus qu'elle est « applicable à plusieurs domaines comme l'agriculture, le suivi des ressources naturelles, la surveillance côtière, le domaine militaire, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, la santé. »

Pourtant, la plus grande passion de ce jeune scientifique est le géospatial, mais faute de ne pouvoir poursuive ces études dans ce domaine, par manque d'opportunités de formation, il décide d'affiner ses compétences en géodésie, avec à la clé une licence professionnelle en géomesure et aménagement, de l'Université de Thiès en partenariat avec l'Ecole Supérieur d'Ingénieurs Géomètres Topographes (ESGT-CNAM). C'est donc bien outillé, que M. Dieye a pu travailler au sein de plusieurs organisations presti-



C'est depuis le Sénégal, équipé de mon humble savoir-faire, d'un ordinateur et d'une connexion internet, que j'ai participé à ce concours avec un groupe formé d'un américain et de deux argentins gieuses comme l'Office Nationale de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), la Direction de la Gestion et de la Protection des Ressources en Eau (DGPRE), la Société Sénégalaise des Phosphates de Thiès, et le Centre de Suivi Ecologique.

Ambitieux et confiant en ses capacités et compétences, El Hadji Malick décide de participer au Pale Blue Dot Challenge, une compétition conçue pour inciter les apprenants et les praticiens de la « Data Science » à utiliser des données pour comprendre et améliorer la qualité de vie sur Terre grâce à l'analyse et à la visualisation et qui a vu la participation de 1600 candidats répartis sur 140 pays à travers le monde. « C'est depuis le Sénégal, équipé de mon humble savoir-faire, d'un ordinateur et d'une connexion internet, que j'ai participé à ce concours avec un groupe formé d'un américain et de deux argentins, » nous raconte El Hadji. Avec ses camarades, ils présentent un projet ambitieux dénommé « Viva Agua ». avec le souhait de réduire les coûts associés aux études hydrogéologiques en utilisant l'apprentissage automatique et les données satellitaires/climatiques pour créer un outil open source capable de cartographier des informations essentielles telles que les données sur le niveau des eaux souterraines.

« Notre visuel représente le niveau estimé des eaux souterraines avec une résolution d'environ 177 mètres sur toute la côte ouest urbaine de la Gambie, y compris la capitale Banjul et certaines parties de la subdivision occidentale, qui dépendent fortement des eaux souterraines pour accéder à l'eau potable, » explique El Hadji Malick. Et de surenchérir que « le projet présenté ne représente que la pointe de l'iceberg du potentiel de notre thèse principale, à savoir la production de cartes de haute résolution, quasiment en temps réel, du



Notre visuel représente le niveau estimé des eaux souterraines avec une résolution d'environ 177 mètres sur toute la côte ouest urbaine de la Gambie, y compris la capitale Banjul et certaines parties de la subdivision occidentale, qui dépendent fortement des eaux souterraines pour accéder à l'eau potable

niveau des eaux souterraines à l'aide d'un modèle 'machine learning' et quelques opérations de traitements avec les outils de la géomatique. » Ce projet leur a valu d'être parmi les cinq lauréats et d'avoir le privilège de participer, très prochainement, à un programme d'études spatiales de 10 jours aux Etats-Unis dans les laboratoires de la NASA et du United States Space and Rocket Center (USSRC).

Tout en reconnaissant que ce projet pourrait contribuer grandement à faire progresser l'Objectif de Développement Durable (ODD) 6 qui vise un accès universel et équitable à l'eau potable, en « aidant à identifier des emplacements appropriés pour les puits de forage, en luttant contre la pénurie d'eau propre et en surveillant efficacement les eaux souterraines, » El Hadji Malick soutient que « cela pourrait également contribuer à atteindre

l'ODD 2 pour une « Faim Zéro », en raison du rôle que jouent les eaux souterraines dans le maintien de l'agriculture et de la production alimentaire, atténuant ainsi la faim, » et aussi l'ODD 13 qui concerne l'action pour le climat. En effet ce projet « fournirait les outils nécessaires pour promouvoir la gestion durable des ressources en eau et renforcer la résilience mondiale au changement climatique. »

En attendant, le jeune El Hadji Malick est optimiste pour le futur. Il souhaite développer davantage l'outil qu'il a mis sur pied avec ses camarades lors de cette prestigieuse compétition pour contribuer à une meilleure gestion des ressources naturelles dans le Sahel et un peu partout dans le monde. Mais avant tout, il tient à approfondir ses connaissances. « Je souhaite d'abord trouver de meilleures opportunités pour apprendre davantage sur les dernières technologies géospatiales dans les grandes universités du monde, » nous confie-t-il. Et, pour son Sénégal natal, il rêve de « contribuer à trouver des solutions pour un développement durable, notamment sur les

questions liées à la gestion des ressources naturelles. »

Parlant de la jeunesse africaine et surtout celle de la sous-région et du Sahel, il les encourage à intervenir davantage sur la scène internationale et à croire en leur potentiel. « Ne soyez pas intimidés par l'évolution de la technologie, plongez dans le monde des sciences et surtout investissez sur votre développement personnel, car ce dernier est la clef de voûte qui vous ouvrira les portes du succès, » conseille-t-il.

